

Les Planches

COURS DE THÉÂTRE . THÉÂTRE EN ENTREPRISE
THÉÂTRAPIE
Agrée Education Nationale

11^{ème} SAISON

2024-2025 : INSCRIPTIONS OUVERTES en ligne !!!!
Inscription Définitive : Septembre

COMMENT S'INSCRIRE AUX COURS DE THÉÂTRE :

- Directement en ligne www.courslesplanches.com
ou
- Déposez le dossier complet 10 place du barry 81150 Marsac

Avec

**la fiche d'inscription dûment complétée,
la totalité du règlement des cours de théâtre
le règlement des frais d'inscription soit 15 € par an / élève**

- Les Cours débutent en Septembre et se terminent fin Juin.
- Engagement sur toute l'année. Participation Obligatoire Spectacle de fin d'année.
- Toute période entamée est due.
- Pas de cours pendant les Vacances Scolaires.
- Prise en compte du règlement intérieur.

**Reprise des Cours & Cours d'essai gratuit
Mardi 3 et Mercredi 4 Septembre 2024**

FICHE INSCRIPTION 2024-2025 COURS DE THÉÂTRE

« Les Planches » Agrée Education Nationale

Nom de l'élèvePrénom.....

Date de naissance

Représentant légal (obligatoire pour les adhérents mineurs)

Nom Prénom.....

Adresse.....

Tél. portable Mère ___/___/___/___/___

Tél. portable Père ___/___/___/___/___

Tél. de l'Ados ___/___/___/___/___

Email Mère (adresse valide).....@.....

Email Père (adresse valide).....@.....

Email Ados 2 (adresse valide).....@.....

COURS SUIVIS

Le Mardi

Ados 2 : 1h30 / semaine **18h00 – 19h30**

Adulte : 2h00 / semaine **20h15 – 22h15**

Le Mercredi

Eveil 4-6 ans : 1h00/ semaine **10h30 – 11h30**

Enfant 7-10 ans : 1h30 / semaine **16h00 – 17h30**

Ados 1 : 1h30 / semaine **17h30 – 19h00**

Impro (adulte/ados) : 1h00 / semaine **19h30 – 20h30**

REGLEMENT / Toute période entamée est due.

Frais d'Inscription : 15 euros par élève Obligatoire par chèque à l'ordre : Association Les Planches

Tarif des cours : Le règlement des cours s'effectue par chèque à l'ordre de : Bénédicte GRAFF

Adulte **Impro** **350 euros / an**

Possibilité de payer en 3 versements
2 chèques de 105€, et 1 chèque de 140€

Ados 2 **Ados 1** **7-10 ans** **4-6ans** **300 euros /an**

Possibilité de payer en 3 versements
2 chèques de 90€, et 1 chèque de 120€

Formule 2 Cours (adulte ou ados + impro) **550 euros /an**

Possibilité de payer en 3 versements
2 chèques de 165€, et 1 chèque de 220€

AUTORISATION PARENTALE / DIFFUSION D'IMAGE / SIGNATURE

Le représentant légal de l'élève l'autorise à pratiquer l'activité théâtrale et déclare :

• autorise la prise de vue et la diffusion de l'image : oui - non

A.....Le.....

SIGNATURE (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

REGLEMENT INTERIEUR COURS de Théâtre LES PLANCHES

Article 1 – Engagement : Effectuer une inscription confirme l'engagement et l'acceptation du Règlement Intérieur. **ASSIDUITÉ, ENGAGEMENT, APPRENTISSAGE DU TEXTE PAR CŒUR et PONCTUALITÉ** sont de rigueur. La pratique théâtrale est un travail de groupe et demande de l'investissement personnel ainsi que l'apprentissage de texte par cœur.

Article 2 – Horaire :

Arrivée des élèves 5 minutes avant le commencement de leur cours. Le Portail ouvre ses portes 5 minutes avant le début des cours.

Article 3 – Tenue :

Adéquate à la discipline. Càd tenue confortable. Eviter jupe et robe.

Article 4 – Recommandé :

Jeter son chewing-gum avant le cours.

Mettre son portable sur silencieux à l'intérieur de la salle de cours et le déposer dans la panière à téléphone portable.

Enlever ses chaussures. Apporter sa petite bouteille d'eau.

Silence et concentration pendant les cours.

Respecter les personnes et les locaux.

Afin de permettre à tous les élèves de pouvoir s'exprimer sans être ni distraits ni intimidés, les parents ne sont pas autorisés à regarder les cours.

Ne pas prendre des objets de valeurs (bijoux, portable, argent...), l'association déclinant toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Article 5 – Modalités de paiements :

Frais d'inscription : 15,00 € par an / élève + Frais des cours (Adultes/Impro 350€ - Ados2/Ados1/7-10ans/4-6ans 300€ - Formule 2 cours 550€)

Les tarifs des cours prennent en compte la fermeture pendant les jours fériés et les vacances scolaires. Les cours sont dispensés selon le calendrier scolaire national.

Tout forfait entamé est dû, aucune cotisation remboursée.

Article 6 – Inscriptions :

Les élèves bénéficient des cours d'essai **Gratuits** (2 maximum). A l'issue de ces essais, l'inscription doit être validée.

Pour valider une inscription, les documents suivants sont à fournir **impérativement** :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée (**ayant pris connaissance du règlement intérieur** de l'école)
- Totalité du Paiement des cours. Les chèques sont encaissés Fin Septembre / Début Janvier / Avril.
- Paiement des frais d'inscription: 15,00 € / élèves. Les chèques sont encaissés Fin Septembre.

Article 7 – Prévision Spectacle de fin d'année :

Un spectacle aura lieu en Juin. Ainsi que des événements-soirées pour l'atelier Impro.

Engagement et assiduité dès le début de l'année, présence obligatoire des élèves aux répétitions et représentations du spectacle (dates communiquées assez tôt).

L'entrée aux spectacles sera payante y compris pour les familles.

Article 8 – Photos/Vidéos :

Signer la fiche d'inscription donne **l'autorisation aux Planches d'exploiter les photos, images et vidéos** prises au cours du spectacle, pendant les heures de cours, à des fins de communication et d'exposition.

Article 9 – Non-respect :

En cas de non-respect du règlement intérieur, l'élève peut être renvoyé(e) des cours de manière temporaire ou définitive.